

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Qui détient les résidences secondaires ? Six profils territoriaux

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



14,5 %
DES LOGEMENTS
CONSIDÉRÉS COMME DES
**RÉSIDENCES
SECONDAIRES**
AU SENS FISCAL



LA MOITIÉ DES RÉSIDENCES
SECONDAIRES
À MOINS DE 2KM DU LITTORAL



À LA MONTAGNE
1 LOGEMENT SUR 2
EST UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE

20 % détenues par des
résidents étrangers

CONTRE 11 % EN FRANCE



Profils territoriaux des résidences secondaires et de leurs détenteurs

ARRIÈRE-PAYS 1



Détenteurs
étrangers

ARRIÈRE-PAYS 2



Détenteurs
régionaux

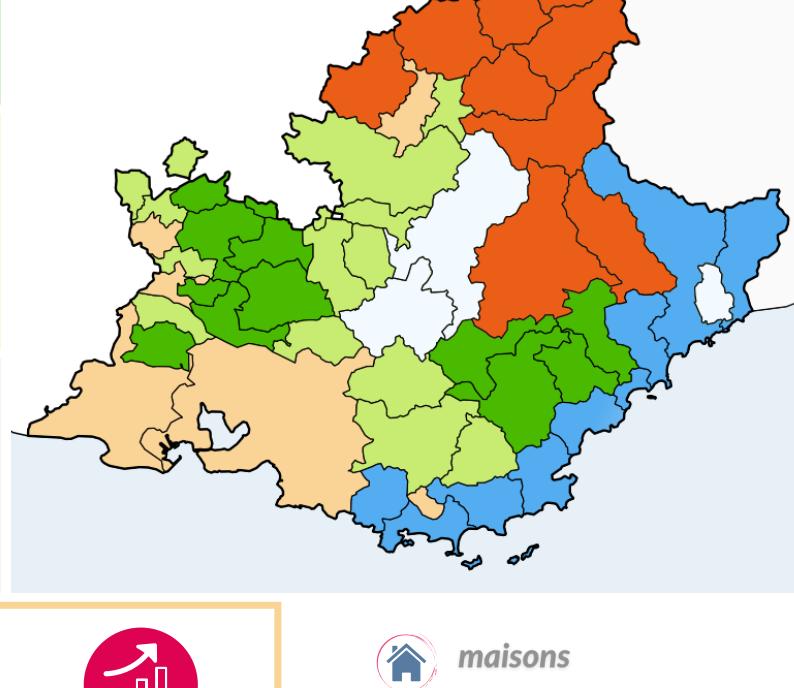
ARRIÈRE-PAYS 3



ZONES URBAINES



Détenteurs
régionaux



MONTAGNE



Détenteurs
régionaux

Fortes variations
saisonnières de
fréquentation

LITTORAL VAROIS
ET AZURÉEN



Détenteurs
étrangers

Risque de concurrence
vis-à-vis de l'habitat
permanent

Pour en savoir plus

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 91, février 2021



Contact presse

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur - Fernande Ponzio - Julien Mélè
04 91 17 59 11 - 06 61 35 63 73 dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr